



**Communauté de Communes La Châtre Sainte Sévère**

**- Service Environnement -**

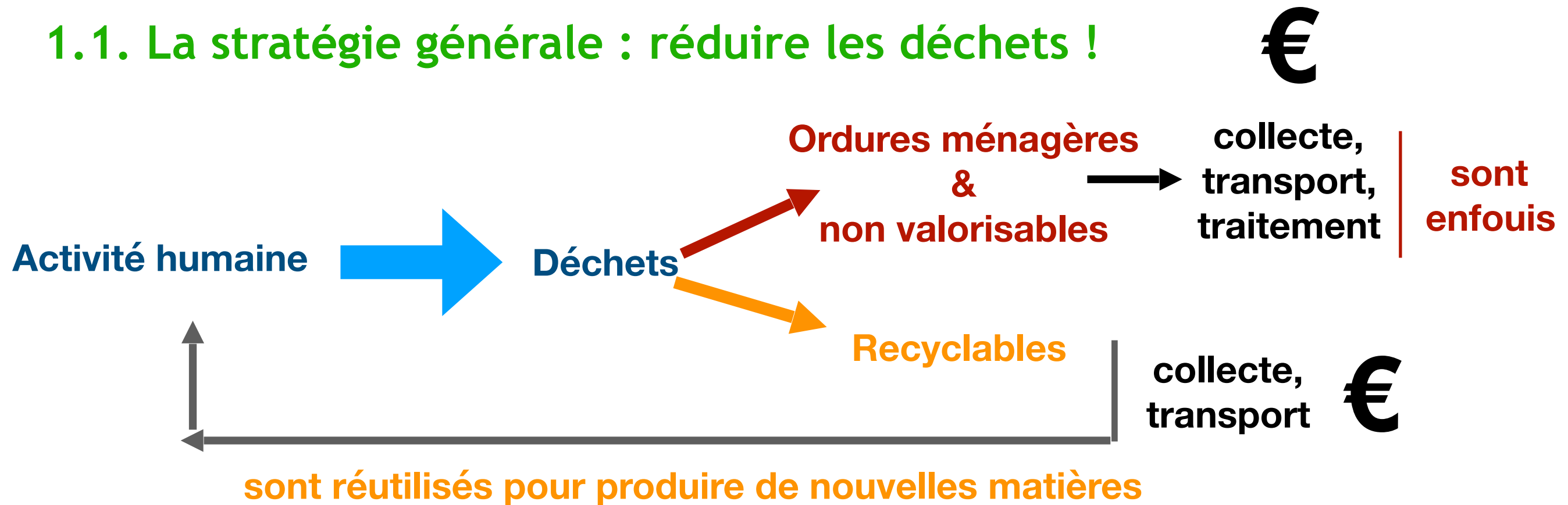
**Réunion d'information et d'échanges**

**- 25 février, 25 et 27 mars 2019 -**



# 1. Présentation du fonctionnement actuel du Service Environnement

## 1.1. La stratégie générale : réduire les déchets !



D'où le double objectif de :

1. Réduire les déchets
2. Maximiser le tri :
  - à la maison (bac bordaux, sacs jaunes et colonnes d'apport volontaire)
  - en déchèterie

**MIEUX TRIER C'EST D'ABORD MAITRISER LES COÛTS ET EN PLUS, AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT**

# 1. Présentation du fonctionnement actuel du Service Environnement

## 1.2. LA REDEVANCE D'ORDURES MENAGERES (REOM) : pour une facturation en fonction des services proposés



sur notre territoire =

- REDEVANCE d'ORDURES MENAGERES (REOM) : chaque usager (particuliers et pros) reçoit une facture, qui est fonction des services proposés : collecte, transport, traitement des déchets, accès à la déchèterie, etc.

à ne pas confondre avec :

- TAXE des ORDURES MENAGERES (TOM) : la taxe est directement prélevée sur la taxe foncière. Le % ne tient pas compte des services proposés. Par exemple, une personne seule vivant dans une grande maison peut payer plus cher qu'une famille nombreuse.

# 1. Présentation du fonctionnement actuel du Service Environnement

## 1.3. LE SERVICE ENVIRONNEMENT DE LA CDC FONCTIONNE EN REGIE

- 18 personnes employées pour :
  - la collecte des déchets
  - les 2 déchèteries
  - fonctionnement administratif (facturation, communication, services techniques)
- contrats de prestations pour :
  - transport et traitement des ordures ménagères collectées en porte à porte (bacs couvercle bordeaux)
  - transport et traitement des déchets issus des deux déchèteries
  - transfert (sacs jaunes), collecte (points d'apport volontaire) et traitement des recyclables
- budget total d'environ 2 M€



# 1. Présentation du fonctionnement actuel du Service Environnement

## 1.4. LE DEFI D'AVENIR A PREPARER : L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

- La loi prévoit d'ici 2022, le tri de tous les plastiques :

- pots de yaourts, de crème
- boîtes plastiques des viennoiseries industrielles
- boîtes plastiques traiteur
- barquettes polystyrènes,
- etc.

- Notre collectivité doit préparer ce grand défi en :

- facilitant le geste de tri
- optant pour un centre de tri moderne, capable de trier tous ces plastiques

**[ Le mémo du frigo ]**

# LE TRI FACILE

Tri : [ambassadeurdetri@cc-lachatre-stesevere.fr](mailto:ambassadeurdetri@cc-lachatre-stesevere.fr)  
Bacs : [serviceomclachatrestesevere@orange.fr](mailto:serviceomclachatrestesevere@orange.fr)  
CDC de La Châtre et Sainte-Sévère  
Place du Général de Gaulle - 36400 La Châtre

### LES FAUX AMIS À METTRE DANS LE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES

- POT DE YAOURT, DE FROMAGE BLANC, DE CRÈME FRAÎCHE
- BOÎTE PLASTIQUE SANDWICHES, SALADES, BEURRE
- SAC ET FILM PLASTIQUE
- BARQUETTES POLYSTYRÈNE
- BOÎTE PLASTIQUE VIENNOISERIES, PÂTISSERIES INDUSTRIELLES

### SAC JAUNE EMBALLAGES

- BOUTEILLES, FLACONS ET CUBITAINERS EN PLASTIQUE
- BOÎTES DE CONSERVES, CANETTES, AÉROSOLS, BARQUETTES ALUMINIUM ET BIDONS
- EMBALLAGES CARTONS, BRIQUES ALIMENTAIRES, CARTONNETTES

### COLONNE BLEUE TOUS LES PAPIERS

JOURNAUX, REVUES, CAHIERS, PROSPECTUS, MAGAZINES, CATALOGUES, ANNUAIRES, PAPIER, ENVELOPPES...

### COLONNE VERTE VERRE

BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX VIDES (SANS COUVERCLE NI BOUCHON)

**CITEO**  
Le mouvement  
d'écologie et de solidarité

[www.serviceenvironnement.wixsite.com/tritou](http://www.serviceenvironnement.wixsite.com/tritou)

**En bon Berry, avec mes déchets je passe à l'action !**

Création : [astpove@gmail.com](mailto:astpove@gmail.com)

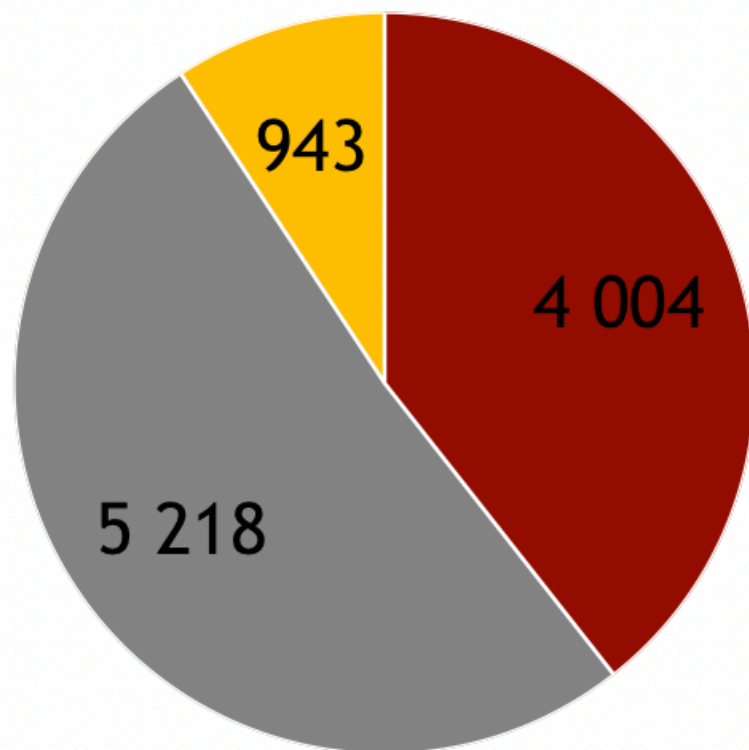


## 2. Analyse du Service Environnement CDC

### 2.1. Analyse de l'évolution de la production de déchets depuis 2002 :

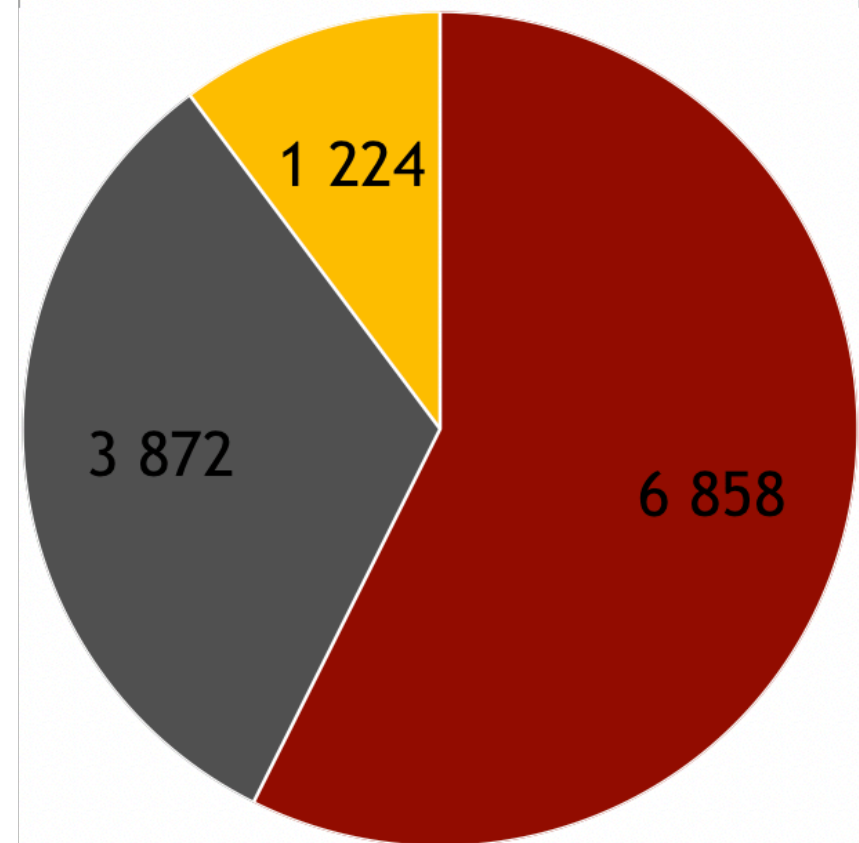
Evolution de la production des déchets entre 2002 et 2017 : + 1 700 tonnes en 15 ans !

2002 : 10 200 T



- Tonnages déchèteries
- Tonnages Ordures Ménagères
- Tonnages Recyclables (Emballages, verre et papiers)

2017 : 11 900 T



## 2. Analyse du Service Environnement CDC

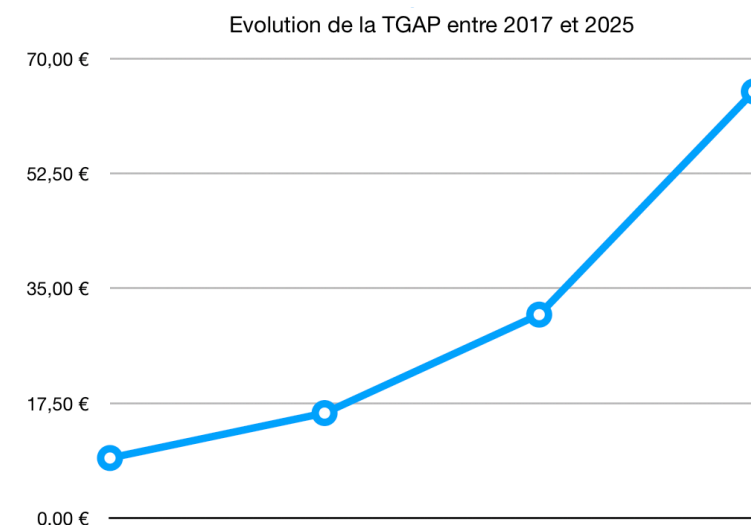
### 2.1. Analyse de l'évolution de la production de déchets depuis 2002 :

Le tonnage des déchèteries est en nette augmentation :

- 4 000 T en 2002
- 6 900 T environ en 2018

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) est appliquée sur le tonnage des Ordures Ménagères (OM) et des « non valorisables » des déchèteries :

- en 1999 TGAP = 9,15€ / T
- en 2018 TGAP = 16 € / T
- en 2021 TGAP = 31 € / T
- en 2025 TGAP = 65 € / T



Cette augmentation a un impact économique direct :

- d'ici 2025, si le tonnage d'Ordures Ménagères reste constant, les charges augmenteront de 250 000 € par an.

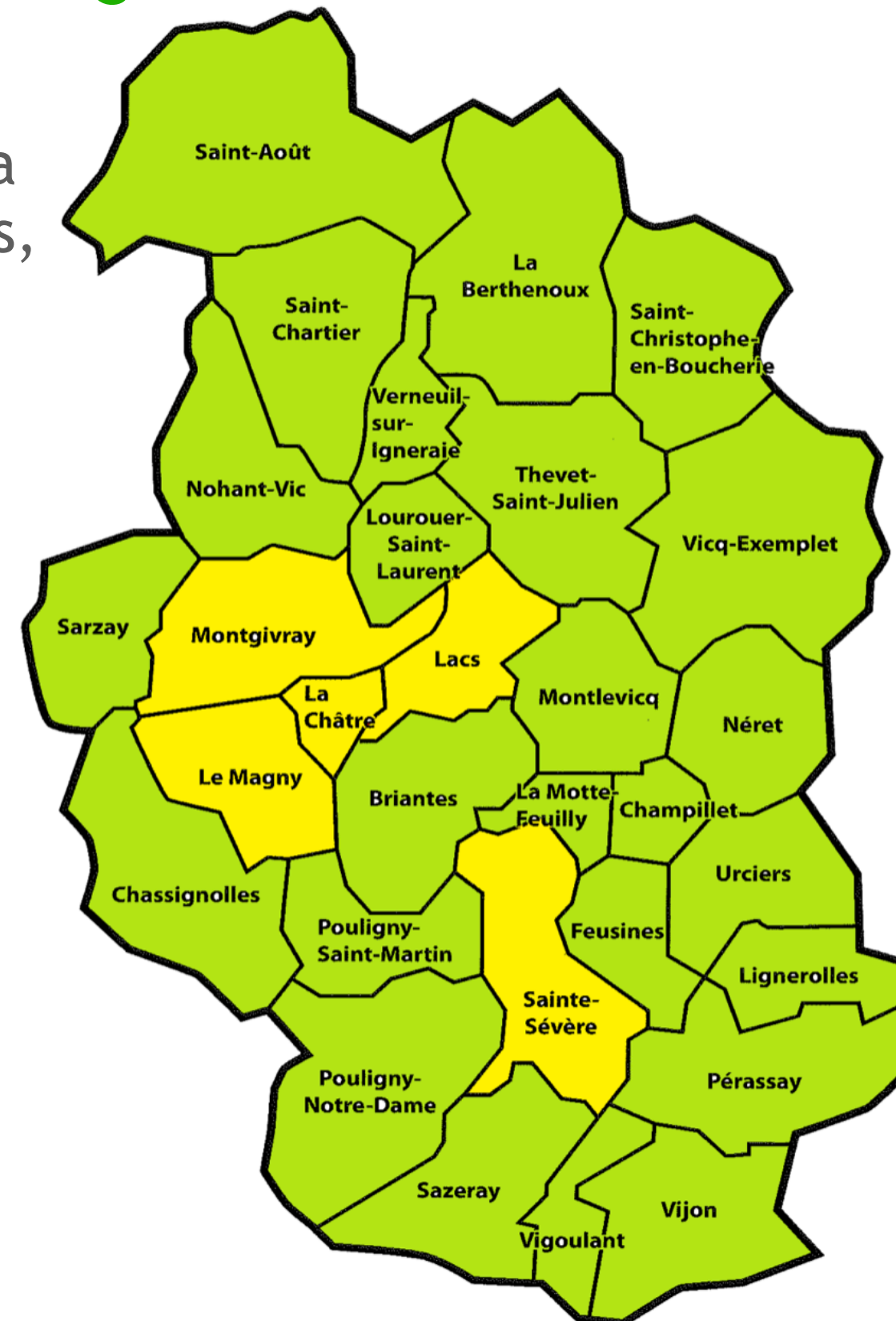
**+ 250 000 € DE CHARGES PAR AN D'ICI 2025**

## 2. Analyse du Service Environnement CDC

### 2.2. Le diagnostic initial : un service hétérogène sur le territoire

Les sacs jaunes n'étaient proposés que sur La Châtre et dans les bourgs de Montgivray, Lacs, Le Magny et Sainte Sévère

| Schéma de collecte | CC La Châtre - Ste Sévère                                                 |
|--------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| OMR                | <b>C1</b><br>Porte à porte en bacs<br>Régie                               |
| OMR pro            | <b>C1 / C2 (à la demande des pros)</b><br>Porte à porte en bacs<br>Régie  |
| EMB                | <b>C1</b><br>Porte à porte en sacs sur 5 communes<br>Régie                |
|                    | Apport volontaire (secteur non desservi en PAP)<br>Prestation (SICTOM CB) |
| Papiers            | Apport volontaire<br>Prestation (SICTOM CB)                               |
| Verre              | Apport volontaire<br>Prestation (SICTOM CB)                               |

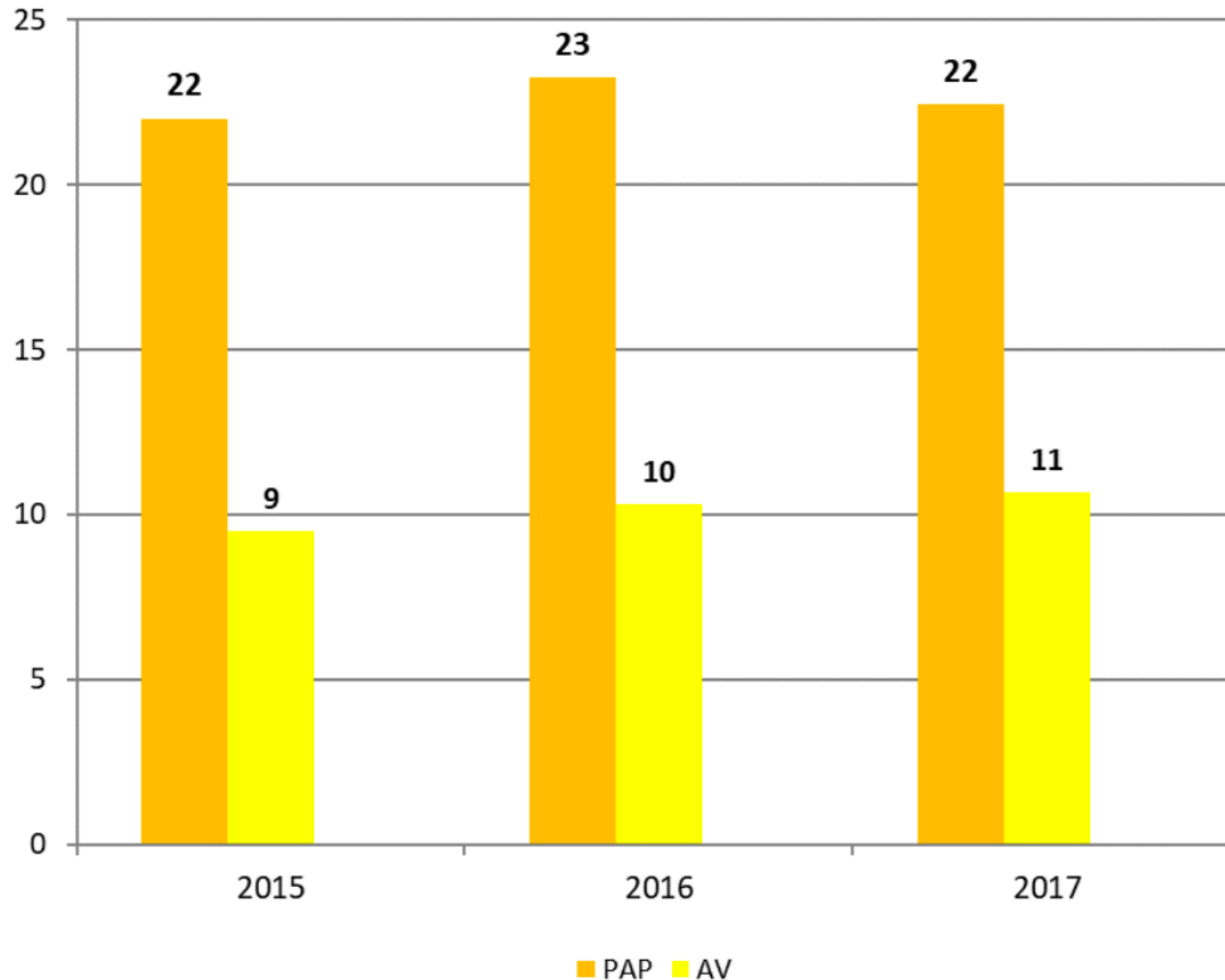




## 2. Analyse du Service Environnement CDC et évolutions

### 2.3. Analyse des performances de tri : performances x2 avec le sac jaune

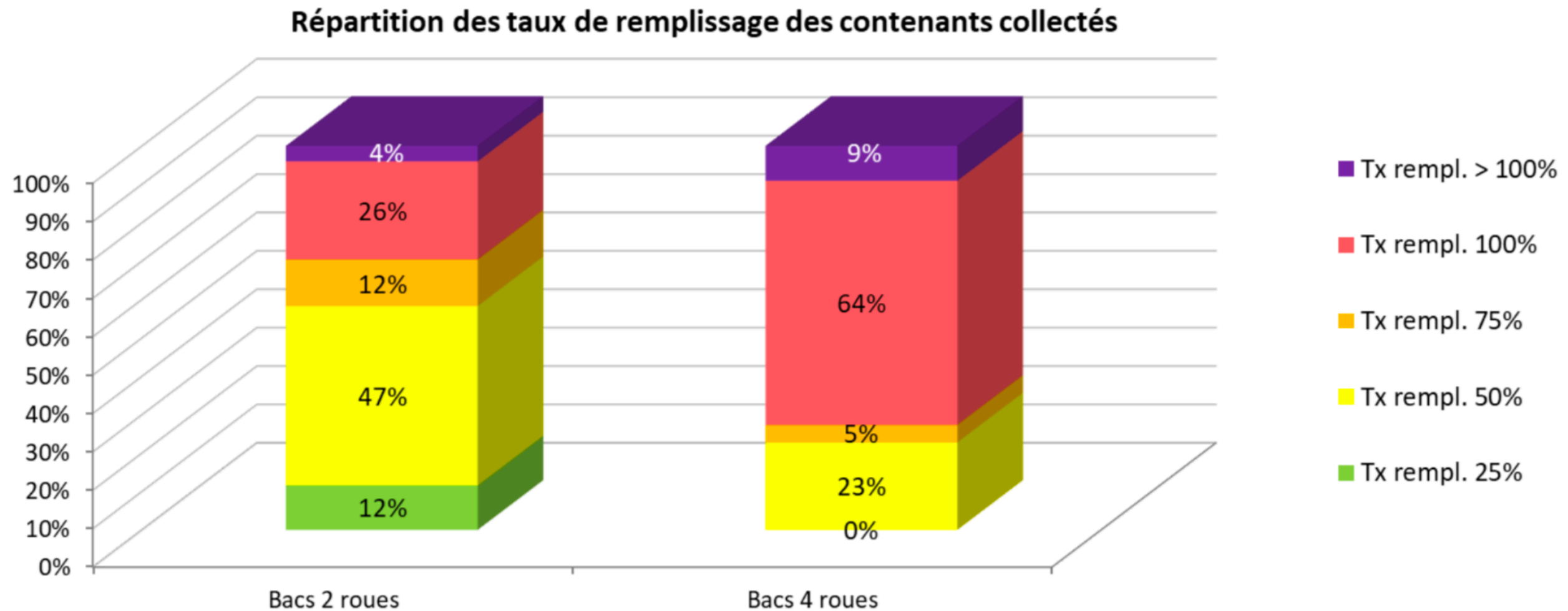
Evolution des performances par mode de collecte (kg/hab.)



Les usagers trient deux fois plus quand ils bénéficient du sac jaune que lorsqu'ils doivent aller aux points recyclage

## 2. Analyse du Service Environnement CDC et évolutions

### 2.4. Le diagnostic initial : 2 bacs sur 3 à moitié vides Analyse des taux de remplissage



collectés 1 fois par semaine, 2 bacs sur 3 sont à moitié vides



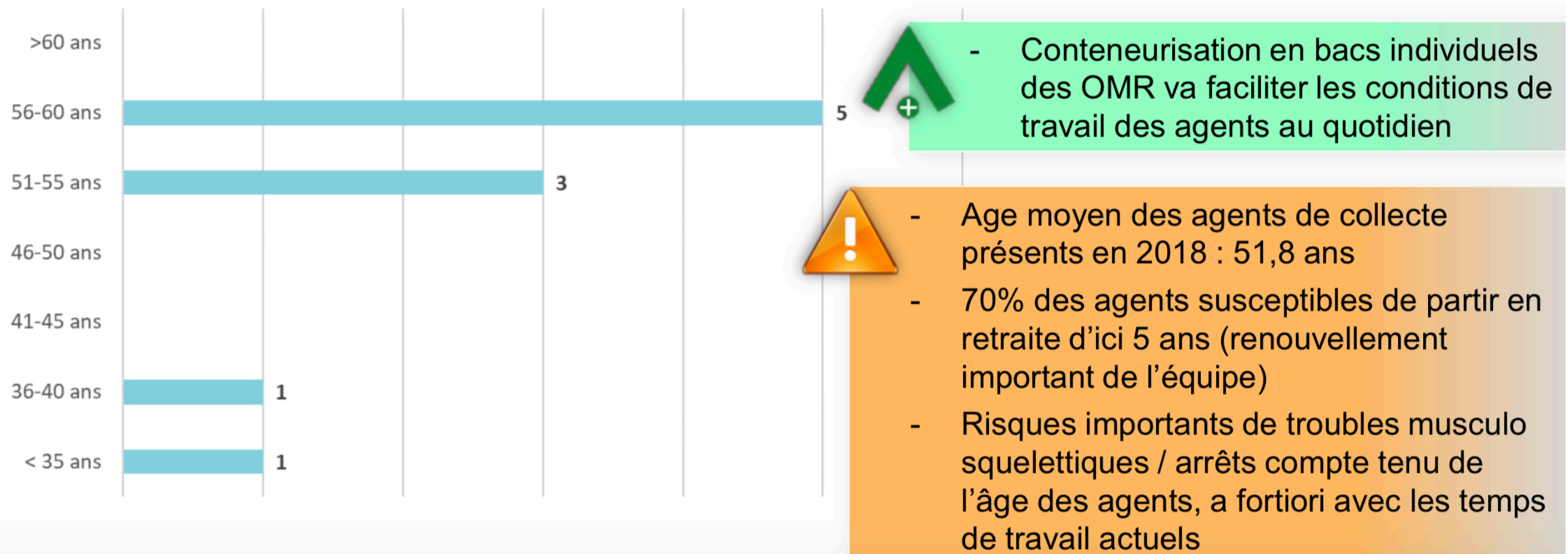
## 2. Analyse du Service Environnement CDC et évolutions

### 2.5. Le diagnostic initial : des heures supplémentaires structurelles

- Depuis 2015, les agents accumulaient déjà des heures supplémentaires, à cause de tournées mal dimensionnées.
- Avec le passage aux bacs à ordures ménagères, le temps de collecte a encore augmenté : + 25% du temps de collecte avec les bacs

**COÛT : ENVIRON 30 000 € PAR AN**

#### **Pyramide des âges des 10 agents de collecte (hors CDD)**



## 2. Analyse du Service Environnement CDC et évolutions

### 2.6. Le diagnostic initial : une grille tarifaire inégalitaire

Actuellement, la grille tarifaire est composée de 2 volets :

- **PARTICULIERS** en fonction de :
  - nombre de personnes au foyer
  - du type de collecte (1 OM ou bien : 1 OM + 1 sac jaune)
  - comprend 40 passages à la déchèterie par an
  - 1 pers. à Feusines : 123 €/an      4 pers. à La Châtre : 285€/an
- **PROFESSIONNELS** : 22 catégories différentes et tarifs sans lien avec la production réelle de déchets :

**Catégorie AA** : exploitants agricoles, bureautique : 38 €/an

**Artisans** : 58 €/an

**Catégorie A** : Cafés, Petits Restaurants, Boulangeries Pâtisseries, etc. 78€/an

**Catégorie B** : Administrations, Cabinets médicaux, Experts comptables, Garages 142€/an

**Catégorie C** : Brasseries, Restaurants, Hôtels, Pizzerias, Commerces 194€/an

**Catégorie D** : Poissonneries, Boucheries, Charcuteries, Epiceries, Supérettes, 246€/an

**Catégorie E** : Hôtels-Restaurants, Brasseries-Restaurants, Industries et Campings 412€/an

**Catégorie F** : Complexes Hôteliers (Restaurant, Golf, Piscine...) 1 577€/an

**Catégorie G** : Gîtes, Chambres d'Hôtes avec tables d'hôtes, Relais Paysans 116€/an

**Catégorie H** : Station d'épuration (déchets de dégrillage) 1 326 €/an

**BESOIN DE REEQUILIBRER LA GRILLE TARIFAIRE**

### 3. Proposition de changement à partir du 1er avril 2019

#### 3.1 FAIRE EVOLUER LE SERVICE POUR ANTICIPER LES CHANGEMENTS A VENIR

**Objectif : Maitriser les charges, chercher de nouvelles recettes tout en offrant un service qui répond aux besoins des usagers.**

1. Proposer la collecte des sacs jaunes partout sur le territoire (en substituant une collecte des ordures ménagères par une collecte des sacs jaunes)
2. Anticiper les augmentations de charge en restant à moyens humains et techniques constants
3. Equilibrer la grille tarifaire entre pros et particuliers

#### NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE PARTOUT SUR LE TERRITOIRE :

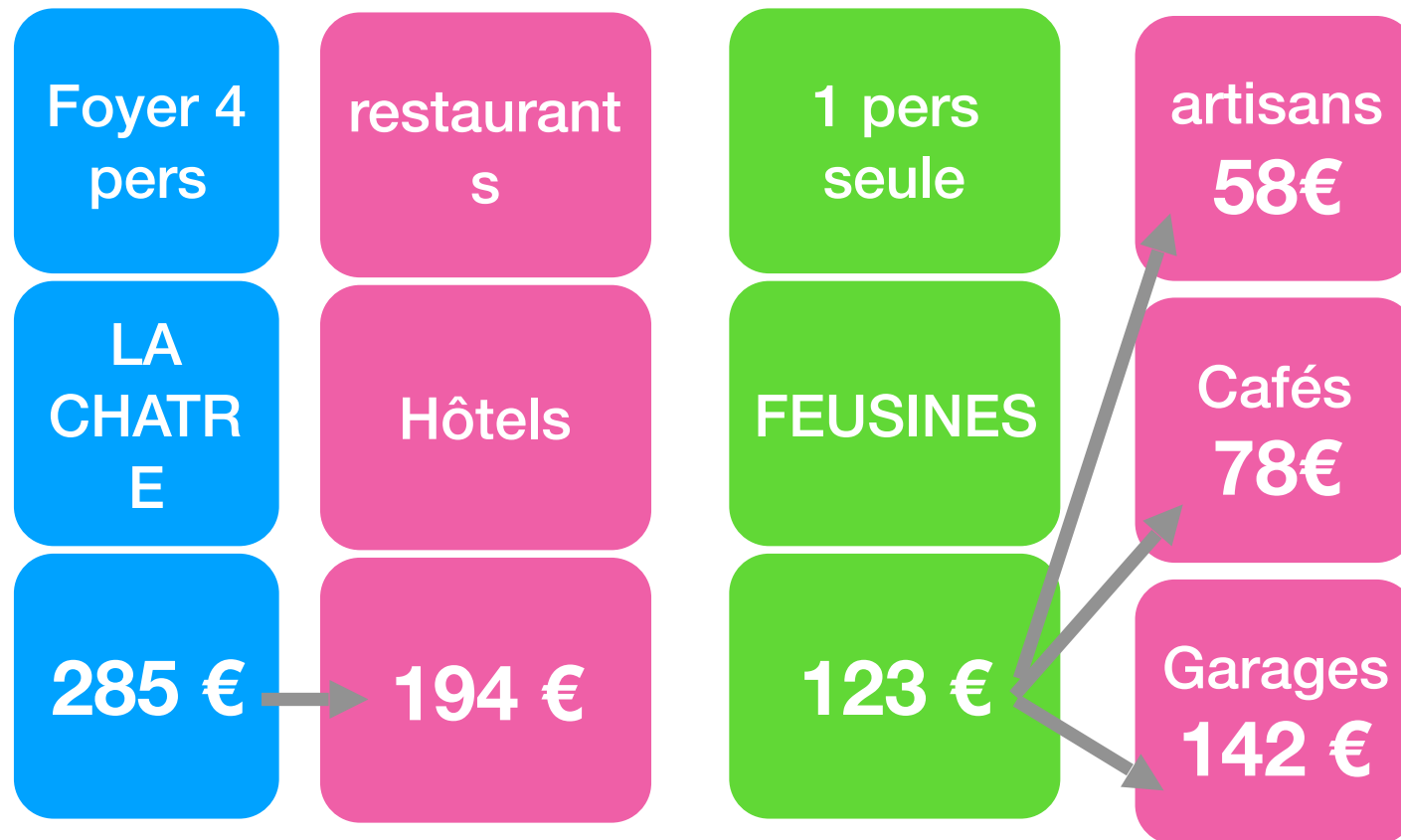
- collecte des ordures ménagères tous les 15 jours (sauf La Châtre et rues mitoyennes)
- collecte des sacs jaunes en porte en porte tous les 15 jours



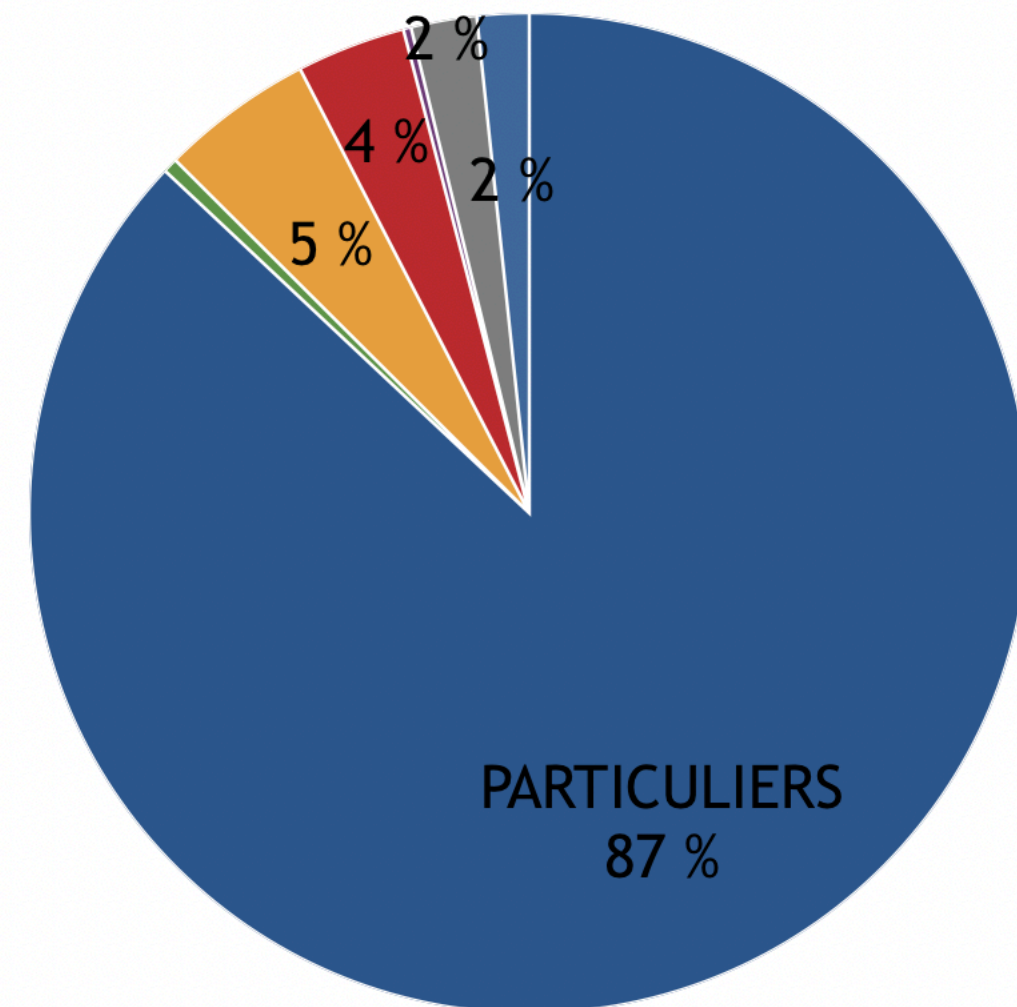
# 3. Proposition de changement à partir du 1er avril 2019

## 3.2. ZOOM SUR LA TARIFICATION DE LA COLLECTE :

Le territoire compte 17 000 habitants, 9 600 foyers et 900 professionnels environ



Répartition des recettes de facturation



**Le coût du service est presque exclusivement supporté par les particuliers :**

- Redevance particuliers = 87 %
- Redevance professionnels = 5,5 %
- Montant moyen d'une facture particuliers : **165€/an**
- Montant moyen d'une facture pros : **89€/an**



## 3. Proposition de changement à partir du 1er avril 2019

### 3.3. ZOOM SUR LA TARIFICATION DES DECHETERIES :

Actuellement, la grille tarifaire comprend :

- **PARTICULIERS** : 40 passages par an, sans restriction de volume
- **PROFESSIONNELS** : 40 passages par an, sans restriction de volume

Actuellement, un artisan du bâtiment (gros producteur de déchet), paie 58€ par an alors que :

- une benne de gravats (10m<sup>3</sup>) coûte (transport & traitement) : 169€

Actuellement, un artisan paysagiste, paie 58€/an alors que :

- le transport et le traitement des déchets verts coûte : 45€ la tonne

Le coût de la benne des « non valorisables » (transport + traitement) est de 137 € la tonne.

## 3. Proposition de changement à partir du 1er avril 2019

### 3.4. PROPOSITION DE NOUVEAUX TARIFS :

- Pour un même volume de bac : même tarif entre particuliers et professionnels
- Une tarification en fonction du volume du bac et de la collecte *(une fois par semaine ou une fois tous les 15 jours)*
- En option : fréquence de collecte supplémentaire possible (10€/collecte)
- Accès déchèterie :
  - professionnels : 6 gratuits puis 20€/passage sauf pour cartons et métaux : gratuits
  - particuliers : 26 gratuits puis 10€/passage sauf pour cartons et métaux : gratuits
- Sacs jaunes et bacs jaunes disponibles pour tous, gratuitement



## 3. Proposition de changement à partir du 1er avril 2019

### 3.5. EXEMPLES DE TARIFS « PROS » PRATIQUES AILLEURS :

*rappel : La Châtre 340L à 400€/an et Feusines 340L à 277€/an*

- **CC Sud Estuaire (REOM) - Loire Atlantique :**
  - tarifs de la collecte : 240L à 305€/an ; 340L à 378€/an ; 660L à 612€/an
  - accès déchèterie : 28€/m3 de « non valorisables » et 12€/m3 « divers »
- **CC Oléron (REOM) - Charente Maritime :**
  - tarifs de la collecte : redevance de base 200€/an
  - accès déchèterie : 150€/m3 de « non valorisables » et 25€/m3 « divers »
- **CC Bléré Val de Cher (RI) - Indre et Loire :**
  - tarifs de la collecte : 340L à 163€/an pour 10 levées puis 5,87€/levée supp soit : 433,22€/an pour 1 collecte par semaine
  - accès déchèterie : pas d'informations
- **CC Grand Lieu (RI) - Loire Atlantique :**
  - tarifs de la collecte : 340L à 255€/an pour 12 levées puis 8,28€/levée supp soit : 619,32€/an pour 1 collecte par semaine
  - accès déchèterie : forfait de 30€/passage dès le 1er et quelque soit le flux déposé